

DENIS DUCHESNE

E. S. C. P.

EXPERT-COMPTABLE DIPLOMÉ PAR L'ÉTAT

COMMISSAIRE AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE PARIS

ADRESSE PROFESSIONNELLE :

85, RUE LA FAYETTE - 75009 PARIS

TÉL. 01 42 81 58 41

FAX 01 42 81 92 84

E-MAIL : sfic@free.fr

COPIE

**ASSOCIATION CULTUELLE
DE L'EGLISE REFORMEE DE VERSAILLES**
Association déclarée régie par les lois des 1er juillet 1901
et 9 décembre 1905
Siège social : 8, rue de la Porte de Buc – 78000 VERSAILLES

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
COMPTES ANNUELS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Association, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil presbytéral. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.



2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

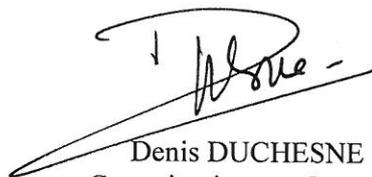
En application des dispositions de l'article L225-235 du Code de commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 09 mars 2012



Denis DUCHESNE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de PARIS

ASSOCIATION CULTUELLE EGLISE REFORMEE DE VERSAILLES

COMPTES ANNUELS

AU 31 DECEMBRE 2011

*** o * o * o * o ***

BILAN au 31 DECEMBRE 2011

COMPTE DE RESULTAT du 1^{er} JANVIER au 31 DECEMBRE 2011

ANNEXE



BILAN 2011

ACTIF	EXERCICE 2011			EXERCICE 2010
	Brut	Cumul Amort. et Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions et droits similaires				
Logiciels				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
2150000020 Orgue du temple 9 jeux	110 000	-33 000	77 000	82 500
2150000025 Piano électronique	2 760	-2 760	0	414
2160000010 Nouvelle sonorisation temple	10 000	-7 672	2 328	4 328
2170000040 Voiture pastorale	10 728	-3 800	6 928	9 610
2180000010 Autres immobilisations corporelles	24 017	-15 075	8 942	10 773
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
275 Dépôts et Cautionnements versés				
TOTAL I	157 505	- 62 307	95 198	107 625
ACTIF CIRCULANT				
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES				
CREANCES				
Créances sur Régions				
Autres créances (404....)	1 788		1 788	1 105
Legs et donations en cours (475)				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT + intérêts	1 539 048		1 539 048	1 461 939
DISPONIBILITES : banques et CCP, caisse	339 115		339 115	367 429
TOTAL II	1 879 951		1 879 951	1 830 473
COMPTE DE REGULARISATION				
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (entretiens divers, téléphone, loyers etc...)	1 439		1 439	1 872
TOTAL III	1 439	0	1 439	1 872
TOTAL GENERAL (I+II+III)	2 038 895	-62 307	1 976 588	1 939 970

Rappel: Comptabilité d'engagement depuis 2006



BILAN 2011

PASSIF		EXERCICE 2011	EXERCICE 2010
FONDS PROPRES			
FONDS STATUTAIRE			
Patrimoine intégré (10210)		879 316	879 316
S/TOTAL		879 316	879 316
RESERVES :			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Autres réserves		1 031 156	986 118
REPORT A NOUVEAU			
RESULTAT DE L'EXERCICE			
		37 282	45 039
TOTAL I		1 947 754	1 910 473
PROVISION RISQUE CHARGE			
PROVISIONS POUR RISQUES			
PROVISIONS POUR CHARGES			
TOTAL II		0	0
DETTES			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts et dettes auprès établissement de crédit			
Emprunts et dettes divers			
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDE EN COURS			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (40)		2 870	4972
Dettes fiscales et sociales			
. Retraite et autres ch.soc. à payer(4373+4286)		331	275
. Fiscales (447133 + 4445 +4486)		19 254	11 382
Dettes ERF (4510000002)		1332	864
AUTRES DETTES (46)			
Créditeurs divers		1 247	58
Charges à payer		3 800	11 946
TOTAL III		28 834	29 497
COMPTES DE REGULARISATION			
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			
TOTAL IV		0	0
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)		1 976 588	1 939 970

Rappel: Comptabilité d'engagement depuis 2006

COMPTE DE RESULTAT 2011

COMPTES DE RESULTAT	EXERCICE 2011	EXERCICE 2010
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Dons réguliers (7011, 7012, 70131, 70132, 70151, 70152)	188 132	186 617
Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges (A. N. Ministre 79111X)	3 086	1 127
AUTRES PRODUITS		
Autres produits d'activités annexes (7088)		
Subventions ERF (741114)	36 880	17 853
Divers produits de gestion, activités lucratives (7016, 701901, 701902, 701908, 7019011, 701913, 701921, 701922, 7424, 758)	18 038	19 326
TOTAL I	246 136	224 923
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres charges externes (électricité, loyers, assurances, (tout 60..., 61..., 62...) frais de déplacement, d'affranchissements, de téléphone, etc..)	43 224	66 016
Impôts, taxes et versements assimilés (tout 63...)	4 251	4 743
Rémunération du personnel (tout 64...)	48 846	26 398
Charges sociales		
S/TOTAL	95 321	97 157
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
. Sur créances : dotations pour dépréciations		
. Sur immobilisations : dotations aux amortissements (6811)	13 980	11 857
. Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges (65... sauf 656 & 65711)	479	628
Contributions versées à l'ERF (65711)	162 400	159 200
Mission Populaire Evangélique de France (6561000001, 6562000001)	9 000	9 000
TOTAL II	282 180	277 842
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-36 044	-52 919

Rappel: Comptabilité d'engagement depuis 2006

COMPTE DE RESULTAT 2011

COMPTES DE RESULTAT	EXERCICE 2011	EXERCICE 2010
PRODUITS FINANCIERS		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (tout 76)	80 679	72 833
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciation et transferts de charges		
Produits nets sur cess. De valeurs mob. De placement		
TOTAL III	80 679	72 833
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilés (668)	107	100
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Charges nettes sur cess. de valeurs mob. de placement		
TOTAL IV	107	100
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	80 572	72 733
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (2-1)	44 528	19 814
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion (dons nominatifs, legs, subventions,....) 77131, 77132	762	30 123
Sur opérations en capital		
Reprise sur provision, dépréciation et transfert de charges		
Sur cession d'actifs et Recettes exceptionnelles diverses (7758, 7788)	18	2 277
TOTAL V	780	32 400
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion (678)		
Sur opérations en capital		
Dotation aux dépréciations et provisions		
TOTAL VI		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	780	32 400
IMPOTS SUR LES SOCIETES (VII)	-8 026	-7 175
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	327 595	330 156
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII)	290 313	285 117
RESULTAT	37 282	45 039

Rappel: Comptabilité d'engagement depuis 2006

ANNEXE

2011

INFORMATIONS	Fournies	Non fournies
FAITS CARACTERISTIQUES		
1 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	OUI	
2 PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	OUI	
3 NOTES SUR LE BILAN :		
<i>3.1 Immobilisations et amortissements</i>	OUI	
<i>3.2 Provisions</i>		NON
<i>3.3 Eléments fongibles de l'actif circulant</i>	OUI	
<i>3.4 Comptes de régularisation</i>		NON
<i>3.5 Créances et dettes</i>	OUI	
<i>3.6 Charges à payer, produits à recevoir et charges constatées d'avance</i>	OUI	
<i>3.7 Variation des fonds associatifs et des réserves</i>	OUI	
<i>3.8 Valorisation des contributions volontaires</i>	OUI	
<i>3.9 Fonds dédiés</i>		NON
4 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT :		
<i>4.1 Analyse des produits et des ressources</i>	OUI	
<i>4.2 Produits et charges exceptionnels</i>	OUI	
5 AUTRES INFORMATIONS :		
<i>5.1 Legs et donations en cours</i>	OUI	
<i>5.2 Engagements hors bilan</i>	OUI	

Seules sont exprimées les informations significatives

Pour les autres documents voir dans les tableaux ci-après



A N N E X E (suite)

2 0 1 1

Annexe au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2011 dont le total est de **1 976 588 €**, et au compte de résultat de l'exercice dégageant un excédent de **37 282 €** contre un excédent de 45 039 € en 2010.

L'exercice a une durée de 12 mois.
Les comptes sont arrêtés par le Conseil presbytéral.

FAITS CARACTERISTIQUES

RAPPEL

En conséquence des dispositions de l'Ordonnance 2005-856 du 28 juillet 2005 et du décret 2006-335 du 21 mars 2006, les associations culturelles dépassant le seuil de 153 000 € de dons annuels sont, à compter du 1^{er} janvier 2006 soumises aux obligations issues de l'article L.612-4 du Code du commerce, notamment l'établissement de comptes annuels comprenant un bilan, un compte du résultat et une annexe comptable.

L'association, entrant dans le champ d'application de ces nouvelles dispositions, a modifié les principes d'évaluation de ses comptes. La comptabilité, antérieurement tenue sous la forme « recettes-dépenses », est désormais tenue sous la forme de la comptabilité d'engagements.

La principale modification porte sur la comptabilisation de la valeur des biens immobiliers et mobiliers détenus par l'association au 1^{er} janvier 2006, date d'établissement du bilan de départ. La contrepartie de la valeur des biens inscrits à l'actif du bilan a été constatée dans les Fonds associatifs au passif du bilan sous le titre « Valeur du patrimoine intégré ». Elle n'a pas eu d'impact sur le compte de résultat de l'exercice 2006. Il est expressément signalé que ce changement de méthode comptable imposé à l'association par la modification de l'environnement réglementaire, est traité comme un changement à caractère prospectif.

La présentation des comptes a également été modifiée en respect des règles édictées par le Code de commerce. Anciennement présentés par nature de dépenses et de recettes dans le document intitulé « Etat récapitulatif », ils sont désormais présentés en deux éléments :

- le bilan détaillant les actifs et les passifs de l'association à partir de la clôture de l'exercice 2006,
- le compte de résultat récapitulant les charges et les produits à partir du même exercice

1) EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Les évènements significatifs de l'exercice 2011 sont les suivants :

1.1-Lors de l'Assemblée générale de mars 2011, il a été décidé de réserver une somme de 900 000 € pour acquérir un presbytère.

1-2- l'appartement du 8, rue Porte de Buc à Versailles est occupé depuis le 1^{er} novembre 2011 par M.NGOUA MOURI et sa famille. En échange il assiste pendant 10 h par semaine le pasteur de la paroisse.

1.3-Mme E. DUHAU a été recrutée le 1^{er} décembre 2011 comme secrétaire pendant 3 matinées par semaine.

1.4 -M.Manesse a démissionné de ses fonctions de président du Conseil presbytéral en février 2012 et a été remplacé par Mme Gendreau.

2) PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 – Les comptes annuels sont établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99.01 du Comité de la Réglementation Comptable (C.R.C) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

2.2 – L'évaluation des éléments de l'actif est pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques, sous réserve des précisions fournies au § 2.3.

2.3 – Les conventions générales comptables sont appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivante :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence de méthodes comptables
- Indépendance des exercices.

Concernant la permanence des méthodes comptables, il est expressément signalé que les méthodes applicables à l'évaluation et à la présentation des actifs ont été modifiées à partir de 2006 sur les points essentiels suivants :

- Intégration patrimoniale des biens mobiliers et immobiliers, propriété de l'association au 1^{er} janvier 2006.

Les principales méthodes utilisées ont été les suivantes :

- Ensembles immobiliers

L'évaluation des actifs immobiliers a été opérée selon les modalités ci-après :

- pour les biens apportés ou acquis depuis plus de 10 ans au 1^{er} janvier 2006 selon la valeur déclarée lors de l'opération de valorisation des biens détenus par l'association en 2001, sous déduction d'un amortissement annuel calculé au taux de 2% depuis 2001 jusqu'au 31 décembre 2005.

- pour les biens apportés ou acquis depuis moins de 10 ans selon la valeur portée à l'acte, sous déduction d'un amortissement annuel calculé au taux de 2% depuis l'acquisition ou l'apport du bien jusqu'au 31 décembre 2005.

- Autres immobilisations corporelles

L'évaluation repose sur :

- l'inventaire dressé en 2001 et la valorisation fournie à cette date pour les biens concernés (orgues, mobiliers du Temple, mobilier de bureau...), auquel ont été ajoutés les biens acquis et clairement identifiés sur la période de 2001 à 2005, valorisés au prix d'achat sous déduction d'amortissements calculés selon un taux adapté à chaque nature de biens depuis la date d'achat jusqu'au 31 décembre 2005.

- La rémunération des ministres en poste et les charges sociales ou fiscales attachées est désormais comptabilisée dans les charges de l'association. Cette modification n'a aucune incidence sur le résultat dans la mesure où le financement de cette masse salariale relève réglementairement de l'Eglise réformée de France. Il est en effet constaté au compte de résultat un produit d'exploitation d'égal montant.

3) NOTES SUR LE BILAN

3.1. IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE					
RUBRIQUES	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations		Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
				Cessions Rebut	
1. Immobilisations incorporelles					
Total 1	0				0
2. Immobilisations corporelles					
. Terrains	0				0
- Constructions	0				0
. Autres immobilisations corporelles	155 952	1 553		0	157 505
. Immobilisations en cours					
Total 2	155 952	1 553			157 505
3. Immobilisations financières					0
Total 3					0
TOTAL GENERAL 1-2-3	155 952	1 553			157 505

ETAT DES AMORTISSEMENTS					
AMORTISSEMENTS	Amortissements à l'ouverture de l'exercice	Augmentations		Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
			Dotations de l'exercice	Cessions Rebut	
1. Immobilisations incorporelles					
Total 1					
2. Immobilisations corporelles					
. Constructions					
. Autres immobilisations corporelles	48 327		13 980		62 307
Total 2	48 327		13 980		62 307
TOTAL GENERAL 1-2	48 327		13 980		62 307

Les mouvements de l'exercice en valeur brute sont au nombre de 2 :

- l'acquisition d' un vidéo projecteur
- l'installation d'une porte entre l'appartement et les bureaux 8, rue Porte de Buc.

• La valorisation de l'actif immobilisé, en valeur brute, correspond pour l'essentiel aux mouvements suivants :

○ Orgue (estimé)	110.000 €
○ Piano	2.760 €
□ Autres immobilisations corporelles	24 017 €
○ Nouvelle sonorisation du temple	10.000 €
○ Voiture pastorale	10 728 €
TOTAL	157 505 €



- Les amortissements des immobilisations sont calculés selon le mode linéaire au taux suivants :

Orgue :	5 %
Matériel de transport	20 %
Agencements installations	12,50 %
Matériel informatique	33,3%
Mobilier, piano, sonorisation	20 %

3.2. PROVISIONS

Nous n'avons pas de provisions pour risques & charges

3.3. ELEMENTS FONGIBLES DE L'ACTIF CIRCULANT

- L'association n'a pas de valeurs mobilières de placement à la clôture de l'exercice.

L'association a détenu pendant l'année 2011 4 Bons Moyen Terme Négociables pour un montant total de 1 350 000 € avec une rémunération croissante avec la durée de placement prévue jusqu'en janvier 2014. Le revenu de ces bons a été de 75 526 € en 2011, inscrit en intérêts à recevoir au bilan de clôture. La rémunération moyenne de ce placement au cours de l'année a été de 5,03 % l'an net d'impôts. L'association a ouvert un compte à terme à 3 mois pour 210 000 €, rémunéré au taux de 1,65 % l'an, au mois de décembre 2011.

3.4. CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances font l'objet d'une appréciation cas par cas. En fonction du risque encouru, une dépréciation est constatée pour chacune d'elles.

ETAT DES CREANCES ET DETTES					
RUBRIQUES	Montant brut	Dont		Dont	
		Sur Régions	Sur Autres	A moins d'un an	A plus d'un an
CREANCES					
1. Actif immobilisé					
- Cautions					
Actif circulant					
-Créances sur Régions					
- Autres créances	1 788		1 788	1 788	
Charges constatées d'avance	1 439		1 439	1 439	
TOTAL	3 227		3 227	3 227	
DETTES					
1. Emprunts et dettes financières					
2. Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 870		2 870	2 870	
3. Dettes fiscales et sociales	19 585		19 585	19 585	
4. Autres					
- Dettes à l'ERF	1 332	1 332		1 332	
- Autres dettes	5 047		5 047	5 047	
TOTAL	28 834	1 332	27 502	28 834	

3.6. CHARGES A PAYER, PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

Charges à payer : 22 917 €---SFIC (3 800 €) , Trésor public (19 117 €)

Produits à recevoir : 189 049 €--intérêts bancaires

Charges constatées d'avance : 1439 €--location photocopieur

3.8. VARIATIONS DES FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES

3.8.1 CAPITAUX PROPRES

VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES						
SITUATIONS	au début de l'exercice	Variations 2011		au 31/12/2011 avant affectation du résultat 2011	Affectation Résultat 2011	au 31/12/2011 après affectation du résultat 2011
			Affectations du Résultat 2010			
1. Fonds statutaires - Patrimoine intégré	879 316			879 316		879 316
Total fonds statutaires	879 316			879 316		879 316
2. Réserves Statutaires	0					
Total réserves statutaires						0
3. Autres réserves - Réserve générale	986 118		45 039	1 031 156	37 282	1 068 438
Total autres réserves	986 118		45 039	1 031 156	37 282	1 068 438
TOTAL	1 865 434		45 039	1 910 472	37 282	1 947 754

La variation des réserves correspond pour l'essentiel aux mouvements ci-après :

Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2010 à la réserve générale, pour un montant de 45 039 €

Il sera proposé à l'AG d'affecter l'intégralité du résultat 37 282 € aux réserves générales, les portant ainsi au montant de 1 031 156 € à 1 068 438 €.

La valorisation des réserves est présentée pour information avant affectation du résultat de l'exercice 2011 proposée à l'assemblée générale du 18 Mars 2012.

Elle est également présentée après proposition d'affectation de ce résultat.

3.8.2 VARIATION GLOBALE DES CAPITAUX PROPRES

VARIATION GLOBALE DES CAPITAUX PROPRES		
A la clôture Avant affectation du résultat 2010	Résultat de l'exercice 2011	A la clôture après résultat de l'exercice 2011
1 910 472	37 282	1 947 754

3.9. VALORISATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Aucune valorisation au titre des contributions volontaires bénévoles n'est effectuée.

4) NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Le tableau ci-dessous indique la formation du résultat et son évolution comparée d'un exercice à l'autre.

	31.12.2011	31.12.2010
Résultat d'exploitation		
Résultat financier	-36 044	-52 919
- Résultat courant (avant impôts)	80 572	72 733
	44 528	19 814
Résultat exceptionnel	780	32 400
- Impôt sur les sociétés	-8 026	-7 175
- Résultat de l'exercice	37 282	45 039

4.1. ANALYSE DES PRODUITS ET RESSOURCES

Il est rappelé que le compte de résultat intègre, la rémunération du ministre en poste, charges sociales et fiscales incluses, **soit 39 166 €**.

L'impact de cette charge est neutralisé par un produit d'exploitation d'égale montant de **39 166 €**

4.2. PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		
RUBRIQUES	ANNEE 2011	ANNEE 2010
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		
1 Produits exceptionnels		
- Sur opérations de gestion		
- Libéralités	762	30 123
- Dons		
- Subventions		
- Divers		
- Sur opérations en capital	18	2 277
- Cessions d'ensembles immobiliers		
- Cessions d'autres immobilisations		
- Reprise sur provision et transfert de charges		
- Reprise sur dépréciation		
TOTAL	780	32 400
2 Charges exceptionnelles		
- Sur opérations de gestion		
- Subventions immobilières		
- Libéralités, don et autres subventions		
- Divers		717
- Sur opérations en capital		11 037
- Dotations aux provisions pour risques		
- Dépréciations exceptionnelles		
TOTAL :	0	11754

Les produits exceptionnels enregistrent :
-un legs pour 762 €

5. AUTRES INFORMATIONS :

5.1. LEGS ET DONATIONS EN COURS

Il n'existe pas de legs et de donation en cours à la clôture de l'exercice.

5.2. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Il n'existe pas d'engagement hors bilan.